



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E160618

VALABLE JUSQU'AU 17/09/2026

ÉDITÉ LE

18/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 21 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC Valenciennes

Siret : 482 512 308 00040

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3422783-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

AREAS 03528675R

Assurance Responsabilité Civile :

AREAS 03528675R

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : MLT CHAUFFAGE SANITAIRE

4 RUE DE DOUZIES  
59750 FEIGNIES

Téléphone : 03 27 53 60 79

Portable : 06 21 54 10 33

Fax :

Site Internet :

E-mail : christophe.lecoustre@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

LECOUSTRE FABRICE CO-GÉRANT / LECOUSTRE CHRISTOPHE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	18/09/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	10/06/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	10/06/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	18/09/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	18/09/2024
o Chaudière bois	10/06/2026
o Poêle ou insert bois	10/06/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	10/06/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	10/06/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	18/09/2024
o Ventilation mécanique	18/09/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.